

## Activision Blizzard - France

### Des centaines de licenciements injustifiés

Il y a quelques semaines la cour d'appel de Versailles **annulait** le plan de licenciements lancé chez Blizzard, requalifiant de fait l'ensemble des licenciements planifiés en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Cette décision du tribunal **ouvre une voie victorieuse** au tribunal pour tous les salarié-es qui, licencié-es injustement par le plan, **porteraient plainte contre l'entreprise**.

Solidaires Informatique appelle **l'ensemble des ex-salarié-es** de l'entreprise Activision Blizzard ciblé-es par ce plan de licenciement, à **prendre contact** avec nous pour porter ensemble un **recours aux prud'hommes, et toucher l'indemnité qui leur est due**.

[contact@solidairesinformatique.org](mailto:contact@solidairesinformatique.org)

**Les frais de justice sont pris en charge par le syndicat.**

Il n'y a pas besoin d'être syndiqué-e pour être protégé-e.

La filiale française du groupe Activision Blizzard échoue **une seconde fois** en l'espace de quelques mois à établir un plan de licenciement qui **respecte le droit du travail**, confirmant là **l'amateurisme de ses directions successives**.

COMMUNIQUE